

DOCUMENTATION EN APPUI DES DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

Analyses Physico-chimiques

Acidité libre	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE.
Amylase	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE.
Chlorates et perchlorates	La déclaration de conformité s'appuie sur les recommandations de la commission européenne du 23 juin 2015.
Conductivité électrique	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE, la littérature existante et sur les cahiers des charges spécifiques aux appellations florales.
Couleur	La déclaration de conformité s'appuie sur la littérature existante et les cahiers des charges spécifiques aux appellations florales.
Dioxines et polychlorobiphényles	Il n'existe pas de valeurs réglementaires pour le miel. La déclaration de conformité s'appuie sur le règlement européen 1181/2016 pour la plus faible valeur acceptable.
Analyse sensorielle	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE et sur la littérature existante.
Taux d'hydroxyméthylfurfural	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE, ainsi que sur la littérature existante et les cahiers des charges spécifiques aux appellations florales.
Taux d'humidité	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE, la littérature existante et sur les cahiers des charges spécifiques aux appellations florales.
HAP	La réglementation ne fixe pas de limites pour le miel.
pH	La déclaration de conformité s'appuie sur la littérature existante et les cahiers des charges spécifiques aux appellations florales.
Matières insolubles dans l'eau	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE.
Méthyl-anthralinate	La déclaration de conformité s'appuie sur la littérature existante et les cahiers des charges spécifiques aux appellations florales.
Taux de cendres	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE qui n'impose pas de valeurs spécifiques.
Taux de glycérol	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive européenne 2001/110/CE - 2014/63/UE et sur les concentrations usuellement rencontrées dans les miels d'après "Hefen und Glycerin in Blütenhonigen, Nachweis einer Gärung oder einer abgestoppten Gärung, Harald Rußmann, Handelslabor Dr. Wiertz, Dipl.Chem. Eggert, Dr. Jörissen GmbH, Hamburg".
Taux de sucres	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE, la littérature existante et sur les cahiers des charges spécifiques aux appellations florales.
Thixotropie	La déclaration de conformité s'appuie sur la littérature existante et les cahiers des charges spécifiques aux appellations florales.

Analyses d'authenticité

Adultération-LCIRMS	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE et 2014/63/UE, ce dans la limite de détection de la méthode.
Autres oligosaccharides	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE et 2014/63/UE, ce dans la limite de détection de la méthode.
Profiling du miel - IRMN 1H	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2001/110/CE et 2014/63/UE, ce dans la limite de détection de la méthode.

UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS !

Patricia BEAUNE & Régine LURDOS
Tél. : 33(0)5 59 21 91 34
laboratoire@famillemichaud.com

Domaine Saint-Georges, 9 chemin de Berdoulou
64290 Gan - FRANCE
www.famillemichaud.com

Accrédité selon la norme NF EN ISO/IEC 17025, habilité INAO et agréé par FranceAgriMer

Analyses des contaminants

Alcaloïdes	La réglementation ne fixe pas de limites pour le miel.
Benzène-Toluène-Ethylbenzène-Xylènes	La réglementation ne fixe pas de limites pour le miel.
Chloramphenicol, Nitrofuranes, Nitroimidazoles	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2014/63/UE, les règlements 470/2009/CE et 37/2010/CE, ainsi que de la décision 2003/181/CE.
Tétracyclines, Streptomycines	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2014/63/UE, les règlements 470/2009/CE et 37/2010/CE, et la saisine ANSES 2002-SA-126 pour les miels français.
Macrolides, Quinolones, Tétracyclines, Tylosine, Streptomycines, Sulfonamides	La déclaration de conformité s'appuie sur la directive 2014/63/UE, et les règlements 470/2009/CE et 37/2010/CE.
Glyphosate	La déclaration de conformité s'appuie sur le règlement européen 396/2005.
Pesticides	La déclaration de conformité s'appuie sur les règlements européens 396/2005, 470/2009, 37/2010.
Pesticides	La déclaration de conformité s'appuie sur les règlements européens 834/2007 et 889/2008 pour les miels en agriculture biologique.

Analyses métaux lourds

Aluminium, Antimoine, Baryum, Cadmium, Calcium, Chrome, Cuivre, Etain, Fer, Lithium, Magnésium, Manganèse, Mercure, Molybdène, Nickel, Phosphore, Potassium, Sélénium, Sodium, Zinc	La déclaration de conformité s'appuie sur les cahiers des charges clients.
Arsenic	La déclaration de conformité s'appuie sur le règlement 2015/1006, qui ne fixe pas de valeurs limites pour le miel ainsi que la directive 2001/110/CE et 2014/63/UE. Nous nous référons aux valeurs limites existantes des produits alimentaires comparables au miel.
Plomb	La déclaration de conformité s'appuie sur le règlement 2015/1005, qui fixe une valeur réglementaire pour le miel de 0,1 mg/kg ainsi que la directive 2001/110/CE et 2014/63/UE.

Analyses microbiologiques

Anaérobies sulfitoréducteurs, Bacillus cereus, Candida albicans, Clostridium Perfringens, Entérobactéries, Flore aérobie mésophile totale, Flore anaérobie mésophile, Flore lactique, Germes sporulés aérobie mésophile, Germes sporulés anaérobie mésophile, Levures, Levures osmophiles, Moisissures, Pseudomonas	La réglementation ne fixe pas de limites pour le miel.
Clostridium botulinum	La détection n'est pas acceptable dans le miel.
Coliformes	La détection n'est pas acceptable dans le miel.
Escherichia coli	La détection n'est pas acceptable dans le miel.
Listeria monocytogenes	La détection n'est pas acceptable dans le miel.
Salmonella	La détection n'est pas acceptable dans le miel.
Staphylococcus coagulase +	La détection n'est pas acceptable dans le miel.
Loque américaine	La réglementation européenne ne fixe pas de seuil pour le miel.
Loque européenne	La réglementation européenne ne fixe pas de seuil pour le miel.
Nosémose	La réglementation européenne ne fixe pas de seuil pour le miel.
Varroase	La réglementation européenne ne fixe pas de seuil pour le miel.
Organismes génétiquement modifiés	La détection n'est pas acceptable dans le miel.

UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS !

Patricia BEAUNE & Régine LURDOS
Tél. : 33(0)5 59 21 91 34
laboratoire@famillemichaud.com

Domaine Saint-Georges, 9 chemin de Berdoulou
64290 Gan - FRANCE
www.famillemichaud.com